

L&G ⑨ -a-

Le subjonctif.

▪ Dans les subordonnées conjonctives, on emploie **le subjonctif** de façon systématique après des verbes ou des locutions verbales tels que :

aimer que
apprécier que
approuver que
attendre que
avoir envie que
consentir à ce que
craindre que
défendre que
demander que
déplorer que
désirer que

douter que
exiger que
faire attention que
falloir que
importer que
interdire que
ordonner que
permettre que
préférer que
prendre garde
proposer que

recommander que
refuser que
regretter que
s'attendre à ce que
s'opposer à ce que
s'étonner que
souhaiter que
tenir à ce que
vouloir que

être content que
être désolé que
être étonné que

être fâché que
être furieux que
être heureux que

être ravi que
être surpris que
être triste que

il convient que
il est bon que
il est dommage que
il est douteux que
il est essentiel que
il est important que
il est impossible que

il est improbable que
il est juste que
il est nécessaire que
il est obligatoire que
il est peu probable que
il est possible que
il est préférable que

il est rare que
il est regrettable que
il est temps que
il est utile que
il semble que
il suffit que

▪ On emploie **le subjonctif** après les conjonctions ou locutions conjonctives suivantes :

à condition que
à moins que
à supposer que
afin que
avant que
bien que
ce n'est pas que
de crainte que
de façon que
de manière que

de peur que
de sorte que
en attendant que
jusqu'à ce que
malgré que
non pas que
non point que
non que
où que
pour que

pourvu que
que ... ou
qui que
quoi que
quoique
sans que
si ... et que
soit que... soit que...

▪ Dans des phrases indépendantes (entre majuscule et point d'exclamation) le subjonctif présent signifie le souhait, l'ordre, le vœu. Le subjonctif est dit remplacer l'impératif aux autres personnes que les deuxièmes et la première du pluriel

Que je réussisse à l'examen!

Qu'ils me haïssent pourvu qu'ils me craignent

Qu'elle vienne, si elle le désire!

Ainsi soit-il!

▪ Dans des phrases indépendantes (entre majuscule et point d'interrogation) ou principale, le subjonctif, exprime **l'indignation, la révolte, l'étonnement, l'éventualité refusée, la concession, l'hypothèse**. Le subjonctif peut commuter alors avec l'infinitif:

Moi, que j'aie dit une telle sottise? (*Moi, avoir dit une telle sottise?*)

Lui, qu'il soit un tueur? (*Lui, être un tueur?*)

Que tu aies dit ça, quelle sottise!

Que tu le veuille ou non, c'est ainsi!

Qu'il vienne, et il lui en cuira!

▪ Le subjonctif s'emploierait dans la subordonnée relative si l'antécédent du pronom relatif est un superlatif ou les mots le premier, le seul, le dernier:

Ce sont les seules denrées qui soient disponibles.

C'est le plus bel échec qui nous ait été donné de constater.

▪ Le subjonctif s'emploierait dans ce qui semble un "mixte" de subordonnée relative et de complétive:

Je cherche une maison qui soit abritée des vents

(*Je cherche 1° une maison abritée des vents, 2° qu'elle soit abritée...*)

▪ Le subjonctif **peut** s'employer dans la subordonnée après des verbes à la forme négative ou interrogative (alors que ces verbes sont suivis par l'indicatif à la forme affirmative).

Je ne crois pas que ce soit la bonne solution. Je ne crois pas que c'est la bonne solution.

▪ Après que, forme "neutre" de "si", on utilise le subjonctif:

Si Max accepte de se déplacer et qu'il **veuille** voir Luc, qu'il me le dise!

▪ Le subjonctif s'emploie souvent dans une subordonnée complétive dépendant d'une subordonnée au subjonctif ("attraction modale").

Bien que Max puisse affirmer que Luc sache le télougou, il ne peut pas traduire cette phrase.

■ *Les terminaisons alors (code écrit) sont les suivantes:*

Pour les verbes en ER.- je = e, tu = es, il = e, nous + vous = imparfait de l'indicatif. / ions, iez, / ils, elles = ent. / Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.

Pour les verbes en IR / (je,tu,il,nous,vous,ils) = isse, isses, isse, issions, issiez, issent. / que je finisse, que vous finissiez, qu'ils finissent.)

Comme partir.-je/e, tu-es, il/e, nous/ions, vous/iez, ils/ent./ Que je parte, que tu partes, qu'il parte, que nous partions, que vous partiez, qu'ils partent

Pour les verbes en OIR/ je/e, tu/es, il/e, nous/ions, vous/iez, ils/ent. Recevoir, que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent.

Pour les verbes en RE, je(e, tu/es, il/e, nous/ions, vous/iez, ils/ent./ Rendre, que je rende, que tu rendes, qu'il rende, que nous rendions, que vous rendiez, qu'ils rendent.

LES IRREGULARITES DU PRESENT DU SUBJONCTIF

Les verbes, avoir, être, faire, savoir, pouvoir, aller, vouloir, valoir et falloir ont un présent du subjonctif et des radicaux irréguliers.

Le verbe avoir, / Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

Le verbe être.- Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Le verbe faire.- Que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent.-

Le verbe savoir.- Que je sache, que tu saches, qu'il sache, que nous sachions, que vous sachiez, qu'ils sachent.

Le verbe pouvoir, Que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent

Le verbe aller, Que j'aie, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent

Le verbe vouloir, Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent

Le verbe valoir, Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent

le verbe falloir.- Qu'il faille (verbe impersonnel) ■

On peut trouver ça, et bien d'autres choses, en vrac, "sur" le subjonctif...

On peut voir à ce sujet

Béchade Hervé, Grammaire française, 1994, P.U.F.

Jespersen Otto, La philosophie de la grammaire, 1924, (1971, Les Editions de Minuit)

Denis & Chateau, Grammaire du français, 1994, Le livre de poche

Weinrich H., Grammaire textuelle du français, 1989, Didier/Hatier

Dubois & Lagane, La nouvelle grammaire du français, 1973, Larousse

Wagner & Pinchon, Grammaire du français classique et moderne, 1991, Hachette

Grammaire de l'Académie française, 1932, Firmin Didot

.....
1

¹ http://www.bertrandboutin.ca/Folder_151_Grammaire/C_b_emploi_subj.htm#
<http://webhome.idirect.com/~frankyng/eng/frgrammar/subjconj.html>

Mais, d'abord se pose une question de **métalangue**: *est-ce un mode*?

7.5.4. la modalité des propositions subordonnées

Jusqu'ici nous avons envisagé le mode dans les phrases simples ; il nous faut maintenant parler de la modalité des propositions subordonnées dans les phrases complexes. Le terme traditionnel de subjonctif est assez révélateur à ce propos ; il vient de la traduction latine du mot grec qui signifiait « subordination », ce qui montre que le subjonctif était, pour les grammairiens traditionnels, le mode de la subordination par excellence. Prenons à titre d'exemple le français où, comme en grec et en latin, ce que l'on appelle traditionnellement le mode subjonctif est obligatoire dans beaucoup de constructions : *Je crois qu'il vient* vs *Je ne crois pas qu'il vienne* ; *vient* est à l'indicatif et *viene* au subjonctif. En fait il y a très peu de contextes en français où l'indicatif et le subjonctif soient interchangeables. Le subjonctif est rare en dehors des propositions subordonnées, dans lesquelles son occurrence est en grande partie déterminée par le type de phrase dont la proposition subordonnée est un constituant, par le choix d'un verbe principal particulier, par la négation et par d'autres facteurs. Autrement dit, les formes de l'indicatif et les formes du subjonctif sont presque en distribution complémentaire.

La question qui se pose alors est de savoir s'il est correct de décrire le subjonctif français comme un mode. Plus généralement (car le français n'est absolument pas exceptionnel à cet égard) quel est le rapport entre le mode et la subordination ? Remarquons tout d'abord que, dans les contextes où la sélection d'une forme spécifique du verbe (*viene* plutôt que *vient*) est déterminée par d'autres traits syntaxiques de la phrase, l'occurrence de cette forme spécifique ne peut pas, par elle-même, porter une distinction de modalité. Ainsi, l'occurrence de *viene*, plutôt que *vient*, dans *Je ne crois pas qu'il vienne* n'indique aucune distinction sémantique particulière associée au choix du subjonctif : le locuteur n'a pas le choix dans ce contexte. Dans ces conditions, pourquoi dire que le verbe *viene* est au mode subjonctif ? Pourquoi ne pas dire, en employant un terme plus neutre, qu'il est à la forme subjonctive ?

On peut distinguer trois possibilités pour les langues dans lesquelles un ensemble de formes verbales se rencontre surtout dans les propositions subordonnées. (1) Les distributions d'un ensemble de formes A et d'un ensemble de formes B peuvent en partie être complémentaires et en partie se chevaucher ; et la distinction peut être modale dans les contextes où ces formes sont en opposition. C'est ce qu'on trouve, bien qu'à un degré très limité, en français. Ainsi on pourrait opposer *Dieu vous bénit* et *Dieu vous bénisse*. En latin et en grec, l'opposition entre le subjonctif et l'indicatif était plus marquée, mais, comme en français, le choix de l'un ou de l'autre était déterminé par d'autres facteurs dans la majorité des propositions subordonnées. (2) L'occurrence soit de A soit de B dans les propositions subordonnées peut être en corrélation avec une différence de modalité qui est également indiquée ailleurs dans la phrase. Ainsi la phrase négative *Je ne crois pas qu'il vienne* exprime le doute du locuteur, par opposition à l'assurance relative de la phrase affirmative *Je crois qu'il vient*. (En fait cette différence dans la modalité de ces deux phrases est une différence qui, dans certains contextes, peut être exprimée uniquement par le choix de l'indicatif au lieu du subjonctif. Mais nous pouvons laisser ceci de côté dans cet exemple.) Nous pouvons dire par conséquent, que dans le cas de *Je ne crois pas qu'il vienne* vs *Je crois qu'il vient*, la forme du verbe est compatible avec le contexte modal dans lequel elle figure ; de la même façon, la forme du verbe dans *Il est venu hier* est compatible avec la référence temporelle

239

de *hier*. (3) Il peut n'y avoir aucune espèce de corrélation entre l'occurrence d'un ensemble spécifique de formes et la modalité du contexte par lequel elles sont déterminées. Dans ce cas, on ne décrirait pas la différence entre A et B comme modale — bien qu'on puisse cependant employer le terme *subjonctif* pour désigner l'ensemble des formes qui sont plus ou moins limitées aux propositions subordonnées. Le subjonctif en grec et en latin, de même qu'en français, est traditionnellement considéré comme un mode parce qu'il satisfait aux deux premières conditions décrites ci-dessus ; mais le terme de subjonctif, par lui-même, ne porte pas de nuance de modalité.

2

http://www.francaisfacile.com/cours_francais/conjonction-et-subjonctif

<http://www.francais-castellano.com/?p=148>

² Lyons John, *Linguistique générale*, Larousse